

s'était associés ou qui s'étaient joints à lui. Toujours à propos des colons de la Roche, Leclercq dit : — " Il " est vray qu'ils trouvèrent quelques vaches et pour- " ceaux que Monsieur de Léry et des Portuguais y " avaient laissé. lorsqu'ils tentèrent d'y faire un " établissement. "

De Léry, comme on le voit, apportait tous les éléments d'une colonisation sérieuse. On a montré de l'étonnement de ce qu'il ait choisi l'Ile de Sable pour lieu de son premier établissement ; mais, en y réfléchissant, on ne peut qu'admirer la sûreté de coup d'œil dont il fit preuve en cette occasion : avec cela que les Sablons,—étant donné l'énergie, le travail, la sobriété et la persévérance des hommes de cette glorieuse époque,—auraient pu être, avec le temps, transformés en une petite baronnie très sortable. Sept mille arpents de bons pâturages, avec chasse et pêche abondantes, ne sont point des biens à dédaigner. Le résultat est venu, du reste, justifier ce choix : les animaux déposés sur l'Ile de Sable s'y sont multipliés, au point de servir au ravitaillement des navires, à la nourriture des malheureux naufragés et à des chasses fructueuses, pendant trois siècles. Winthrop nous apprend que la race bovine s'y comptait par centaines de têtes vers le milieu du dix-septième siècle. Il n'y avait pas, sur toutes les côtes de la Nouvelle-Angleterre, de l'Acadie et du Canada, un point sur lequel un pareil résultat eut put se produire, à cette époque, à cause de la forêt et de ses habitants. Dans ces récits, il n'est point fait mention des petits chevaux sauvages, pour la raison bien